

Implique-toi!



Change ton monde
en quatre étapes

Table des matières

3	Implique-toi!
4	Pourquoi t'impliquer?
5	On a besoin de toi
6	Étude de cas: «La zone 10 doit être moins chère»
7	Change ton monde en quatre étapes
8	Étape 1: Que veux-tu changer?
10	Étape 2: Comment atteindre ton objectif?
13	Étape 3: Que peux-tu faire?
21	Étape 4: Comment rester mobilisé-e?
23	Célèbre ton implication
25	Contacts

Implique-toi!

Cher·ère jeune,

Tu veux changer ton environnement et avoir ton mot à dire sur ce qui se passe autour de toi? Tu n'as besoin d'aucune connaissance préalable ou expérience, il te faut juste de la volonté. L'objectif n'est pas de connaître par cœur les processus politiques ou de prononcer un discours parfait. Il s'agit plutôt de t'impliquer activement sur des sujets qui te préoccupent et te concernent directement.

L'objectif de cette brochure est de te montrer comment, où et à qui tu peux faire part de tes préoccupations et de tes idées. Les changements doivent prendre naissance quelque part et cela peut commencer par toi si tu le souhaites. Dès aujourd'hui.

unicef 
pour chaque enfant

L'UNICEF s'engage pour le respect et la mise en œuvre des droits de l'enfant dans plus de 190 pays, dont la Suisse et le Liechtenstein.



**CONVENTION
RELATIVE
AUX DROITS
DE L'ENFANT**



La Convention des droits de l'enfant (CDE) est un traité international signé par presque tous les pays du monde, dont la Suisse et le Liechtenstein. Ce traité garantit, dans le monde entier, à tous les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans des droits à la protection, à la promotion et à la participation – ce que sont les droits de l'enfant.



Pourquoi t'impliquer?

Les jeunes ont le droit de «participer». La participation signifie «prendre part», par exemple à la société et à la prise de décision.

Tu n'es pas obligé-e de changer le monde entier. L'engagement dans ton école, ton association ou ta commune est extrêmement précieux. Tu sais quels problèmes et sujets te concernent, toi, ta famille et tes ami-e-s. Et c'est pourquoi tu sais particulièrement bien pour quelles causes tu peux t'engager. Ainsi, tu n'es pas seul-e à profiter de ton implication, mais aussi tous les enfants et les jeunes ainsi que les adultes qui t'entourent.

CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT



Les enfants et les jeunes ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant. Les adultes doivent écouter les enfants et les jeunes et les prendre au sérieux. Les enfants et les jeunes ont donc droit à la participation.

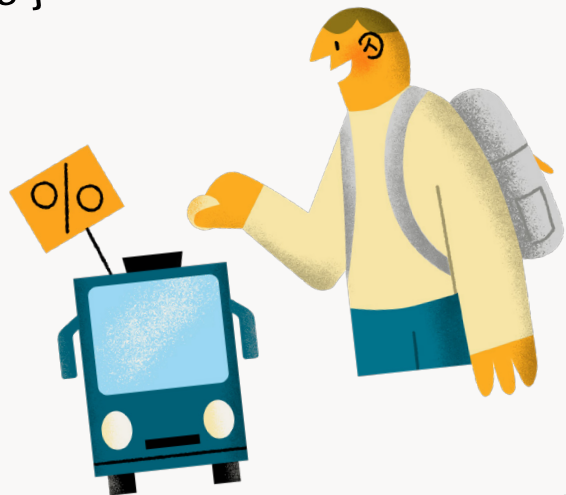


On a besoin de toi

Il existe différentes formes de participation. Participer ne signifie pas seulement avoir l'éloquence des politiques. Savoir faire des recherches minutieuses, formuler des arguments clairs ou motiver les autres à participer est tout aussi important. Et tout le monde a ses propres points forts pour s'investir. Quel est ton point fort?



«Il faut baisser les tarifs des transports publics pour les enfants et les jeunes de la zone 10.»



Telle est la demande déposée par deux enfants du Parlement des enfants de Lucerne pour bénéficier de réductions dans les transports publics. Certes, de nombreux enfants et jeunes de la ville de Lucerne ont un court trajet pour se rendre à l'école, mais un grand nombre doit prendre chaque jour les transports publics ou le vélo pour se rendre à leurs activités de loisirs.

Or pour certains enfants et jeunes, il est beaucoup trop coûteux d'acheter un abonnement annuel pour les transports publics. Le trafic intense constitue aussi souvent un danger pour un grand nombre, donc le vélo n'est pas une alternative sûre aux transports publics. Les deux enfants l'avaient remarqué et décidé qu'il fallait changer les choses. C'est pourquoi ils ont

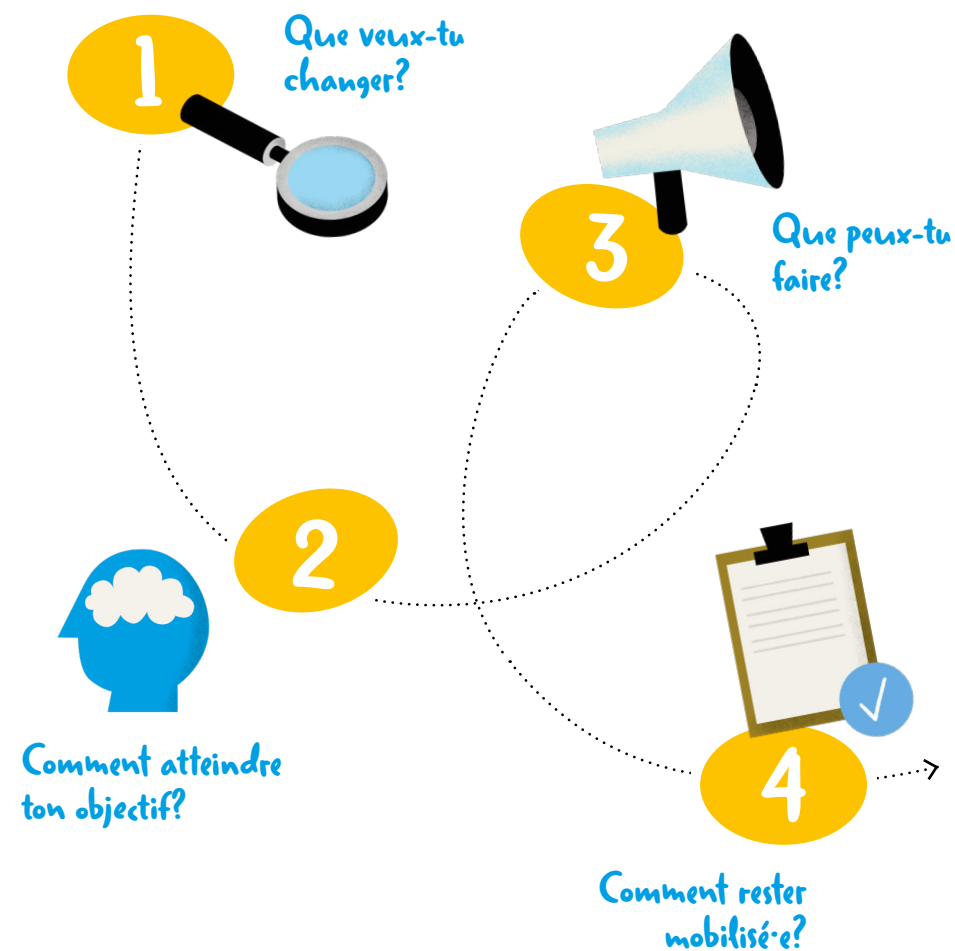
adressé une lettre officielle au conseil municipal pour demander une baisse des tarifs.

Dans la ville de Lucerne, il a finalement été décidé que tous les enfants et les jeunes âgés de 6 à 16 ans recevraient un bon pour les transports publics. Les frais de transport ne sont donc pas gratuits, mais ils sont beaucoup moins chers qu'avant. Les jeunes du Parlement des enfants ont célébré cet immense succès par une fête avec gâteau et feu d'artifice. Les jeunes ont aussi regardé ensemble les nombreux articles de presse.

Cet exemple montre que, toi aussi, tu peux changer les choses. Il te faut seulement une idée et le courage de l'exprimer.

Change ton monde en quatre étapes

Les quatre étapes suivantes t'aideront à formuler ce qui te tient à cœur et à agir. Elles te montrent par où commencer et la meilleure façon de procéder.



ÉTAPE 1

Que veux-tu changer?

Aimerais-tu avoir plus de lieux de rencontre pour toi et tes ami-e-s? Est-ce que le manque de parking à vélos dans ton école ou la courte durée des feux verts te dérangeant?

Il est important d'identifier la nature exacte du problème et ce que tu souhaites. Il y a peut-être une raison pour laquelle le sujet a été assez peu traité jusqu'à présent. C'est pourquoi il est important de rechercher et de comprendre les informations à ce propos. Mieux tu connais le problème, mieux tu pourras expliquer son importance pour toi et comment le résoudre. Demande-toi aussi s'il y a d'autres personnes qui pourraient agir avec toi pour changer les choses. Ensemble, vous pouvez vous soutenir mutuellement et obtenir davantage.



Ta demande



Quel est ta demande?

Pourquoi est-elle importante pour toi?

Où peux-tu t'informer?

Qui peut te soutenir?

ÉTAPE 2

Comment atteindre ton objectif?

Maintenant que tu sais ce qui te tient à cœur, il faut te fixer un objectif précis. Pour ce faire, tu dois élaborer un plan: que veux-tu obtenir et comment t'y prendre?

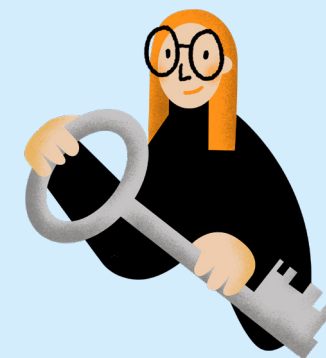
Commence par formuler ton objectif. Réfléchis à des solutions à ton problème et note précisément ce que tu souhaites obtenir concrètement. C'est ton objectif. Lorsque tu travailles en groupe, il est important de discuter et de se mettre d'accord ensemble sur un objectif commun à atteindre.

À cette étape, il est aussi important de réfléchir à la meilleure façon d'aborder le problème et de le concrétiser. Fais un plan sur la façon de t'y prendre.



Qu'est-ce qu'une personne clé?

Les personnes clés sont des personnes qui ont une influence déterminante sur la décision concernant ta demande et sur le changement positif souhaité ou qui peuvent te soutenir dans sa mise en œuvre.



Parents, tutrices et tuteurs légaux

Personnel enseignant

Animatrices et animateurs jeunesse

Directions d'école

Conseillères municipales et conseillers municipaux

Psychologue scolaire

Membres des commissions enfants et jeunesse

Parfois, le problème peut venir du fait qu'on ne sait même pas qui en est responsable. Par exemple, tu peux faire part de ton problème aux personnes clés listées ici.

Perspectives



Quel est ton objectif?

Qui sont tes «personnes clés»?

Quels sont les arguments en faveur de ta demande?

Quelles pourraient être les objections?

ÉTAPE 3

Que peux-tu faire?

Tu as réuni des informations concernant ton problème, listé les arguments en faveur de la solution proposée et tu sais qui sont les personnes clés importantes. Et maintenant?

Il existe différentes manières d'attirer l'attention des personnes clés ou du public sur ta demande. Réfléchis comment et où présenter tes arguments et à la stratégie la plus pertinente. Nous te proposons quelques exemples dans les pages suivantes.

Écrire des e-mails
ou des lettres à des
personnes clés

Utiliser les
réseaux sociaux de
manière ciblée

Se rendre à des
événements et en
organiser

CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT



17

ACCÈS À
L'INFORMATION

Les enfants et les jeunes ont le droit de recevoir des informations intelligibles, que ce soit par le biais de livres, d'Internet ou d'autres sources. Il est particulièrement important d'être informé-e pour pouvoir participer.

Écrire des e-mails ou des lettres à des personnes clés

Réfléchis ou demande à ton entourage qui a une influence sur le changement souhaité et écris une lettre ou un e-mail à cette personne. C'est le moyen d'attirer directement l'attention de cette personne clé sur ton problème.

N'oublie pas de formuler ta demande aussi clairement et précisément que possible et de suggérer des solutions ou des améliorations. Ton courrier aura généralement plus de poids si plusieurs personnes s'y associent. Fais le signer par toutes les personnes qui partagent ton avis pour montrer à la personne clé que d'autres soutiennent aussi ta demande.

Sur la page suivante, tu trouveras un exemple de lettre que tu peux utiliser comme modèle.



Chère direction de l'école,

Je vous écris pour vous faire part d'un problème qui nous préoccupe, mes camarades de classe et moi.

À l'école, il n'y a pas de place pour les vélos et nous devons les garer au milieu de la cour de récréation.

Pour remédier à cela, nous proposons d'installer un parking à vélos derrière l'école, où tous les élèves pourront garer leurs vélos.

C'est important pour nous; davantage d'enfants et de jeunes se rendraient alors à l'école à vélo car cela serait plus facile et plus sûr et ne gênerait personne.

Nous apprécierions beaucoup que vous puissiez soutenir cette demande et lui apporter une solution.

Merci de me contacter d'ici le jour/mois.

Meilleures salutations

Nom(s)

Qui est la personne clé?

Qui veut changer quelque chose?

Qu'est-ce qui devrait changer?

Comment cela devrait-il changer?

Pourquoi cela devrait-il changer?

D'ici quand aimerais-tu avoir une réponse?

Utiliser les réseaux sociaux de manière ciblée

Les réseaux sociaux permettent d'attirer l'attention du public sur ton problème ou d'échanger avec d'autres personnes. Sur les réseaux, tes informations et tes arguments peuvent en effet atteindre un plus large public à l'aide de textes, d'images, de vidéos, de sons ou de hashtags. Cela permet aussi de trouver d'autres personnes qui sont du même avis et qui, comme toi, souhaitent s'engager pour un changement positif.

Pour faire entendre ce qui te tient à cœur sur les réseaux sociaux, il te faut une stratégie. Il faut choisir le bon moment et les plateformes sur lesquelles tu souhaites partager ton message. Tu peux aussi utiliser une couleur spéciale, avoir un logo ou créer un hashtag unique afin que d'autres puissent reconnaître tes posts et vouloir les partager. Il est important que les textes, articles, memes, photos, vidéos ou hashtags que tu utilises aient un rapport avec ton sujet et ta demande et soient attrayants afin que les personnes qui consultent ta page sachent exactement de quoi il s'agit et souhaitent s'impliquer.

CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT



13

LIBERTÉ
D'OPINION ET
D'INFORMATION

Les enfants et les jeunes ont le droit d'exprimer librement ce qu'ils pensent et ressentent – par la parole, le dessin, des écrits ou par tout autre moyen – à condition de ne blesser ou de n'offenser aucune autre personne.



Les réseaux sociaux peuvent avoir une grande résonance. Il est donc important de ne pas diffuser de fausses informations ni d'utiliser un langage ou des images offensantes.

Se rendre à des événements et en organiser

Tu te sens à l'aise pour parler de ton problème devant les autres? Les événements sont une bonne occasion de défendre ta cause. Tu y fais connaissance d'autres jeunes auxquels tu peux te joindre. Tu peux aussi y rencontrer des personnes clés afin de les rallier à ta cause et de bénéficier ainsi de leurs connaissances.

Exemples d'événements où tu peux défendre ta cause:

Conseil des élèves
de ton école

Parlement des enfants et
des jeunes de ta
commune, ville ou canton

Sessions communales et
cantonales des jeunes

Permanences du conseil communal
ou d'autres responsables politiques

Sessions fédérales
des jeunes

Ateliers sur des
thèmes spécifiques

Événements d'organisations
qui se mobilisent
pour les droits de l'enfant

Avant l'événement, tu dois bien te préparer et connaître tes arguments. Ils peuvent être très divers, allant de raisons financières à l'amélioration de la sécurité ou du bien-être. Préparer des réponses aux objections est aussi important.

Avec le temps, tu auras plus d'assurance et d'habileté pour défendre ce qui te tient à cœur. N'oublie pas que ton opinion compte.



Devenir actif



Comment défends-tu ta cause?

Qu'est-ce qui fera le mieux avancer ta cause?

ÉTAPE 4

Comment rester mobilisé·e?

S'impliquer ne consiste pas seulement à formuler des revendications, mais aussi à assumer des responsabilités et à participer activement. Cela signifie que même si ta demande a été acceptée, tu restes potentiellement impliqué·e dans l'élaboration de la solution et sa mise en œuvre.

Il est important de rester en contact avec les personnes clés et d'organiser des rendez-vous réguliers et des réunions d'échange avec elles. Tu t'assures ainsi de rester informé·e et d'avoir la possibilité de continuer à donner ton avis. Veille à continuer de participer activement à ton projet. Insiste pour être impliqué·e dans les décisions et pour qu'on te demande ton avis. Tu peux, bien sûr, suggérer des modifications en permanence. Elles doivent être aussi concrètes et réalisables que possible. Il est important de faire valoir tes intérêts dans la mise en œuvre afin que le résultat corresponde à tes souhaits.



Par exemple: si tu t'es engagé-e avec tes ami-e-s pour une Maison des Jeunes dans la commune et que celle-ci a été approuvée, vous devriez aussi participer à sa réalisation. Comment la Maison des Jeunes doit-elle être conçue? Dites-le aux personnes clés. Quelles règles doivent s'appliquer?

Ton implication ne s'arrête pas à la décision concernant ta requête, mais elle est aussi nécessaire dans la mise en œuvre.

Vous pouvez définir avec la commune des règles d'utilisation pour la Maison des Jeunes et comment gérer le non-respect des règles.



Célèbre ton implication

S'engager dans le changement prend du temps. C'est pourquoi tu dois réfléchir à ton engagement. Demande-toi ce qui a particulièrement bien marché et ce que tu aurais pu faire autrement. En te posant ce genre de questions, tu sauras mieux t'y prendre pour ton prochain projet.

Souvent, les résultats ne se voient qu'après un certain temps. Il se peut aussi que le résultat ne ressemble pas exactement à ce que tu avais imaginé ou que ta demande n'ait pas abouti.

Néanmoins, tu devrais informer de l'état d'avancement du projet et du résultat final les personnes qui t'ont aidé-e dans ta démarche. Parce que rien n'est plus frustrant que de s'investir pour un changement et de ne plus en entendre parler.

Sois fier-ère de toi et de ton implication.



Mise en œuvre et bilan



Que se passe-t-il après la décision?

Comment participes-tu à la mise en œuvre?

Comment informes-tu du résultat les personnes qui ont apporté leur aide?

Que ferais-tu autrement la prochaine fois?

Contacts



Fédération Suisse des Parlements des Jeunes

La FSPJ s'engage pour l'éducation à la citoyenneté et la participation politique des jeunes. Elle donne aussi des informations sur les événements et les rencontres par région. Tu peux présenter tes demandes en ligne sur engage.ch/fr si cette plateforme est utilisée dans ta commune. La FSPJ travaille avec les communes, les politiques et les écoles pour diffuser tes requêtes et tes idées.

Parlements des enfants et des jeunes

Il existe différents parlements des enfants et des jeunes dans lesquels vous pouvez vous impliquer activement ou obtenir du soutien. fr.youpa.ch est une plateforme en ligne qui répertorie tous les parlements des jeunes de Suisse et du Liechtenstein. Tu y trouveras aussi des informations sur ce qu'est un parlement des jeunes et sur la manière d'y participer.



147 – Pro Juventute

Si la mise en œuvre de ton projet est trop lourde à porter ou que quelque chose te pèse, tu peux en parler à quelqu'un de Pro Juventute. Cela peut se faire par téléphone (au 147), par e-mail (conseils@147.ch) ou par chat (147.ch/fr). Sur ce site, tu trouveras également des informations utiles sur d'autres sujets importants. La consultation est gratuite et anonyme.





Impressum

Édition

UNICEF Suisse et Liechtenstein
Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich
kinderrechte@unicef.ch, unicef.ch/fr

Table des matières

Linda Akpinar, Lyle Mc Laren, Florian Hadatsch,
Mona Meienberg, Alissa Brenn

**Cette publication est le fruit d'une réflexion
des enfants et des jeunes des classes sui-
vantes dans le cadre d'un «Sounding Board»:**

1^{re} année Realschule Suhr
(Personnel enseignant: Nina Wicki)
1^{re} année Bezirksschule Suhr
(Personnel enseignant: Julian Gloor, Zora Klein)
2^e année Sekundarschule Hausen am Albis
(Personnel enseignant: Simone Zemp)
3^e année Sekundarschule Suhr
(Personnel enseignant: Peter Keller, Romy Gassler)

Révision

Molly Rose Britain, Marvin Huber,
Ellie Hutterli, Darleen Pfister

**Exemple du Parlement des enfants de la ville
de Lucerne**

Samia Baghdadi

Conception et mise en page

Nura Herger, Büro Haerberli, Zurich

Illustrations

Martine Mambourg, illustriert.ch, Zurich

**Traductions de la version originale
allemande vers le français et l'italien**
Translingua SA, Zurich

Relecture

Marianne Sievert, Audrey Monbaron

Cette brochure a été réalisée dans le cadre de
l'Initiative «Commune amie des enfants», sou-
tenue par la Fondation Mercator Suisse. Le
contenu est basé en partie sur les publications
de l'UNICEF Royaume-Uni «Youth Advocacy
Toolkit» ainsi que sur le «Youth Advocacy Guide»
de l'UNICEF.

© 2023 UNICEF Suisse et Liechtenstein

unicef 
pour chaque enfant

 Stiftung
Mercator
Schweiz

UNICEF Suisse et Liechtenstein
Pfingstweidstrasse 10 | 8005 Zurich
Tél. +41 (0)44 317 22 66
info@unicef.ch

unicef 
pour chaque enfant